PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
SEANCE DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2026 – SALLE PASTEUR

Présents : Mesdames Marie-Claire GRANGE, Catherine BAYON, Geneviève MOULARD, Monique OCQUIDANT
Monsieur Michel BOUILHOL

Excusés : Monsieur François DRIO

Absents : Monsieur Marcel JACOB

Pouvoirs : Madame Bernadette PONSON donne pouvoir à Madame GRANGE,
Madame Muriel SPADA donne pouvoir à Madame MOULARD

Quorum : Atteint

Techniciens : *Virginie SAUGIER*

Madame Marie-Claire GRANGE, Vice-Présidente, énonce les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 juin 2026 a été adopté à l'unanimité.

MODALITES DE REALISATION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DU CCAS - DISCUSSION

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) constitue une mission réglementaire du CCAS, à réaliser au cours de l'année suivant chaque renouvellement des conseils municipaux. À ce titre, une ABS devra être conduite à Andrézieux-Bouthéon en 2026-2027, avec une présentation des conclusions au Conseil d'administration en 2027. Cette démarche vise à mieux connaître les caractéristiques et les évolutions de la population, à objectiver les besoins actuels et à anticiper ceux de demain afin d'adapter l'action sociale locale.

Plusieurs modalités de réalisation sont envisageables : recours à un prestataire extérieur, accueil d'un stagiaire, ou encore réalisation en interne.
Le Conseil d'administration, invité à échanger sur les modalités de réalisation et le dimensionnement de cette démarche, ne trouve pas intéressante la solution de faire appel à un prestataire extérieur, tant à cause du résultat non satisfaisant que du coût particulièrement élevé.
M. Bouilhol et Mme Moulard partagent le constat d'une ABS décevante lors du précédent mandat.

Le Conseil d'administration s'exprime en faveur d'une ABS réalisée par un stagiaire, accompagné par le CCAS.
M. Bouilhol propose d'échanger avec les communes proches d'Andrézieux-Bouthéon, concernées par la réalisation obligatoire de l'ABS, pour proposer une offre de stage commune à plusieurs villes.

RETOUR SUR LE PLAN CANICULE 2026 DU CCAS

Le retour d'expérience du Plan canicule 2026 met en évidence un été exceptionnel par la précocité, l'intensité et la répétition des épisodes de fortes chaleurs, avec plusieurs périodes de vigilance orange et un épisode rouge ayant conduit à une mobilisation importante du CCAS. Au total, 41 personnes étaient inscrites au registre des personnes vulnérables, pour une moyenne d'âge de 81 ans, et les équipes ont été mobilisées pendant 21 jours, dont 17 en vigilance orange et 4 en rouge, avec l'activation de la cellule de veille durant un week-end.

Mme la Vice-Présidente adresse ses remerciements aux membres du Conseil d'administration pour leur mobilisation rapide au moment des inscriptions à la cellule de veille.

Le dispositif a permis d'assurer le suivi des personnes fragiles, de rappeler les mesures de prévention et de maintenir la continuité du service public, sans qu'aucun recours aux services d'urgence ne soit nécessaire. Les partenariats avec l'EHPAD Les Terrasses et la résidence Ovélia ont également permis de prévoir des solutions d'accueil en lieu rafraîchi.

Le bilan fait toutefois ressortir plusieurs difficultés : mobilisation des bénévoles, impossibilité de joindre certains usagers et surtout absence de recours aux lieux rafraîchis, notamment en raison des difficultés de transport.

Pour 2027, il est ainsi proposé d'anticiper davantage le dispositif, en l'étendant de juin à mi-septembre, de mieux cibler le registre sur les personnes réellement isolées à domicile, d'anticiper les périodes d'absence des inscrits et de travailler à des solutions de transport vers les lieux rafraîchis.

A ce titre, les membres du Conseil d'administration s'interrogent sur les différentes possibilités pour toucher les personnes particulièrement isolées (dites « invisibles ») : mobilisation des gardiens d'immeubles, ou de l'environnement social des personnes.

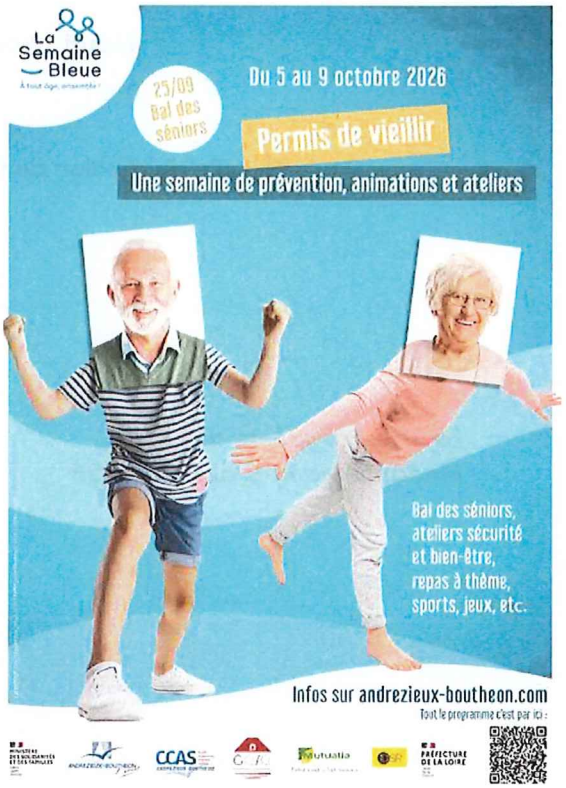
M. Bouilhol ainsi que le Conseil d'administration adressent leurs remerciements à l'équipe du CCAS pour sa mobilisation et le travail effectué sur le Plan canicule.

PRESENTATION DE LA SEMAINE BLEUE ET DU BAL DES SENIORS

La Semaine Bleue 2026, consacrée au thème « Relions tous les âges dans des territoires engagés », se déroulera à Andrézieux-Bouthéon du 5 au 9 octobre, avec en avant-première le Bal des seniors, le 25 septembre.

Portée par le CASA, le CCAS et de nombreux partenaires, cette édition s'articule autour du « Permis de vieillir », un parcours favorisant le bien vieillir, l'autonomie et le lien intergénérationnel. Tout au long de la semaine, les seniors pourront participer à de nombreuses activités : sport adapté, prévention santé et sécurité, ateliers bien-être, activités culturelles et ludiques, rencontres intergénérationnelles et temps conviviaux. L'objectif est de proposer une approche globale et positive du vieillissement, tout en renforçant le lien social et la participation des aînés à la vie locale.

Des dépliants sont disponibles dans les équipements municipaux ainsi qu'au CCAS.



ETUDE D'AIDES FINANCIERES (SOUMISES A DELIBERATION) – Septembre 2023

Madame la Vice-Présidente expose une demande d'aide financière qui a été sollicitée par l'assistante sociale du CCAS, pour le règlement d'une expertise psychiatrique dans le but de déposer un dossier de demande de mise sous protection.

Cette demande est acceptée à l'unanimité des administrateurs présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h45.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le :

Mardi 13 octobre 2026 à 9h

En salle de réunion du CCAS (2, boulevard Pasteur).

La Vice-Présidente du CCAS
Madame Marie-Claire GRANGE



La secrétaire de séance
Virginie SAUGIER

